

■ NATURA 2000, le plus grand réseau européen de sites protégés

Le réseau Natura 2000 est composé d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté et la fragilité des espèces et des habitats qu'ils abritent. Les Etats de l'Union européenne, s'appuient sur deux directives pour sa mise en place : la Directive Habitats-Faune-Flore (92/43/CEE) et la directive Oiseaux (2009/147/CE), avec pour double objectif de **préserver la biodiversité et de valoriser les territoires**.

Le maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire nécessite la mise en place de **mesures de gestion à long terme en conciliation avec les activités humaines**.

La France a volonté d'associer l'ensemble des acteurs locaux dans la démarche de préservation des sites Natura 2000 et a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat. Ainsi, chacun peut **s'investir dans la gestion et la préservation des sites** par la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



Le site Natura 2000 est ouvert à tous, n'oubliez pas cependant de respecter quelques recommandations :

-  En ramenant mes déchets dans mon sac, j'évite leur dispersion dans la nature.
-  En restant sur les sentiers balisés, je préserve du piétinement les milieux sensibles. Le sol et la végétation des milieux tourbeux sont très sensibles aux piétinement.
-  En tenant mon chien en laisse, je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.
-  En me comportant discrètement, je n'effraie pas la faune et je permets à chacun de profiter pleinement du calme du site.
-  En photographiant les fleurs plutôt que de les cueillir, je permets aux prochains de profiter de leur beauté.
-  En laissant les pierres à leur place, je respecte la petite faune qui s'y abrite.
-  En n'allumant pas de feu, je respecte le milieu et j'évite le risque d'incendie.

■ Natura 2000, les outils à disposition des propriétaires

Les contrats Natura 2000 :

Les contrats Natura 2000 permettent la mise en oeuvre d'actions concrètes, volontaires, rémunérées ou aidées qui visent la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces ayant justifiés la création du site Natura 2000. Il existe 3 types de contrats : les mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc), les contrats forestiers et les contrats «ni agricoles ni forestiers».

La charte Natura 2000 :

La charte Natura 2000 est constituée d'une liste d'engagements de «bonnes pratiques» environnementales que les signataires s'engagent à respecter.

Ces mesures n'engendrent pas de surcoût de gestion. En contrepartie, les signataires bénéficient de l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) pour les parcelles engagées.



Les évaluations d'incidences :

Les évaluations d'incidences visent à concilier projets d'aménagement et préservation de l'environnement. Tout projet d'aménagement susceptible d'affecter de façon notable un site Natura 2000 fait l'objet d'une évaluation d'incidences. Le but est d'éviter ou de réduire les éventuels dommages, ou de proposer des mesures de compensation.



Crédits photo: PNRLF ; Gilles Thébaud ; Serpents de France ; Cédric Seguin ; René Dumoulin ; SHNAO ; H.Tinguy ; Marc Fasol.



Contact :

Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez

63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

04 73 95 57 57

info@parc-livradois-forez.org

www.parc-livradois-forez.org/natura-2000/

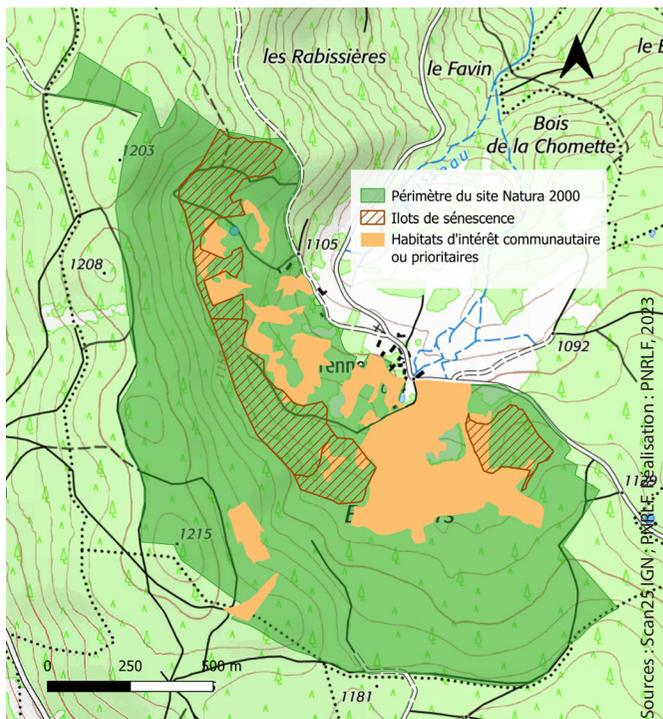
Parc naturel régional Livradois-Forez

Site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois : complexe tourbeux de Vireennes »



■ Le site Natura 2000 «Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes »

Le site Natura 2000 «Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes » se trouve en Auvergne, dans le département du Puy-de-Dôme, sur la commune du Monestier. Il couvre une superficie totale de 149 ha.



■ Les objectifs de gestion pour préserver la tourbière de Virennnes

- Préserver la ressource en eau et rétablir le fonctionnement hydrique de la tourbière ;
- Laisser les milieux tourbeux évoluer naturellement et maîtriser leur fréquentation par le public ;
- Maintenir l'exploitation de la sapinière en futaie irrégulière et/ou jardinée et favoriser sa reconstitution ;
- Préserver et restaurer les milieux ouverts par le biais du pastoralisme et des pratiques de fauche ;
- Améliorer les connaissances pour le suivi des milieux naturels et des espèces et l'évaluation des actions déjà engagées ;
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux.

■ La tourbière de Virennnes, un site d'intérêt européen, pourquoi ?

Une tourbière est une zone humide saturée d'eau stagnante dépourvue d'oxygène. Ces conditions environnementales contribuent à la **formation de tourbe**, par accumulation progressive d'une végétation non dégradée par les micro-organismes. Le complexe tourbeux de Virennnes présente une **mosaïque d'habitats humides** comprenant une tourbière acide à sphaignes au sein d'une sapinière acidiphile ancienne constituant le bassin versant. **Cette tourbière est la plus grande et la plus riche en habitats d'intérêt communautaire du Haut-Livradois.** Afin de préserver ces richesses naturelles, la tourbière de Virennnes fait partie du réseau Natura 2000.

Notamment, des actions de conservation des vieux boisements ont été mises en place à travers des contrats îlots de sénescence : **une partie de la forêt sectionale y est laissée en libre évolution**, permettant d'accueillir une biodiversité particulière liée aux vieilles forêts, comme le Pic noir ou les petites chouettes de montagne.



Pelouse à Nard raide,
6230-8



Tourbière boisée
à pin sylvestre,
g1D0-2

Parmi les 8 habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site, 3 sont classés prioritaires, dont les deux ci-dessus, et sont particulièrement rares voire menacés à l'échelle européenne.

Le site Natura 2000 « Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes » héberge de nombreuses espèces animales et végétales d'intérêt communautaire et patrimoniales. Parmi les espèces végétales, 10 espèces de Sphaignes sont recensées (Annexe V de la Directive Habitats-Faune-Flore)



Damier de la Succise



Agrion hasté



Couleuvre à collier



Chouette de Tengmalm



Pic noir



Drosera à feuilles rondes



Airelle rouge



Sphaigne palustre